

# Bénévol'Action

BULLETIN D'INFORMATION SUR L'ACTION BÉNÉVOLE ET LES GENS ENGAGÉS



FÉDÉRATION  
DES CENTRES  
D'ACTION BÉNÉVOLE  
DU QUÉBEC

► Volume 1. Numéro 2 ► Février 2006

## Dans ce numéro

L'édito	2
Le soutien des bénévoles	3
La Semaine de l'action bénévole 2006	7
Questions de gouvernance	8
Des gens engagés	9
Savoir-faire	12
L'Agenda <i>Calendriers, événements, dates</i>	13

## Sommaire

### Rémunérer les bénévoles ...

Des voix se font entendre depuis quelque temps afin que les bénévoles soient admissibles à diverses formes de compensation financière. Les partisans de cette idée la présentent entre autres comme une solution aux difficultés de recrutement et de rétention vécues pour beaucoup par les organismes en santé et services sociaux.

Outre de constater la contradiction sémantique évidente, il y a tout lieu de s'inquiéter des dérives et des abus possibles. Alors que plusieurs groupes font état de pressions pour que leurs bénévoles accomplissent des tâches relevant du personnel rémunéré, qu'en est-il des impacts qui se cachent derrière cette idée ?

*À lire en éditio*

### Agir selon ses goûts

La campagne de promotion de l'action bénévole 2006 vient de débuter en prévision de la prochaine *Semaine de l'action bénévole*.

*À lire en page 7*



### Assurance collective et responsabilité des organismes

Votre organisme possède-t-il une assurance collective pour ses employé-e-s ? Saviez-vous qu'il est important que tous les employé-e-s soient couverts pour leur montant d'assurance maximum disponible ?

*À lire en page 8*

### Engagés, dites-vous ?

La popote roulante célèbre cette année ses 40 ans d'existence. La *Journée québécoise du parrainage civique* offrira l'occasion au public de se familiariser avec le parrainage de personnes vivant différentes incapacités. Ils sont 10 000 bénévoles au sein du Réseau BIBLIO du Québec.

Engagés, dites-vous ?

*À lire en page 9*



## L'ÉDITO

### Rémunérer les bénévoles ...

Par Pierre Riley, directeur général de la FCABQ

- À l'automne 2000, Jean-Guy Chrétien, député de Frontenac-Mégantic à la Chambre des Communes à Ottawa, déposait un projet de loi privé destiné à rendre les bénévoles éligibles à des déductions fiscales.
- L'an dernier, lors du congrès d'orientation spécial réunissant des représentants des caisses Desjardins, 59 % des quelques 1000 délégués présents approuve le principe de rémunérer des dirigeants bénévoles élus. Cette décision suscite un malaise parmi les opposants (*Le Devoir* – Lundi le 4 avril 2005).
- En 2004, le conseil d'administration d'un organisme, composé uniquement de bénévoles du service d'accompagnement-transport, adopte une nouvelle grille de remboursement des frais mensuels de déplacement. Le taux augmente avec le nombre de kilomètres effectués pendant le mois. En plus, les bénévoles ont droit à des bons d'essence gratuits.
- Un bénévole d'un service d'accompagnement-transport: appelant à la FCABQ : « *Mon conseiller financier m'a indiqué que cela n'avait pas de bon sens que l'organisme pour lequel je fais de l'accompagnement-transport ne me rembourse mes frais de transport que le mois suivant. Je perds des intérêts sur*



*mes placements. Pouvez-vous faire quelque chose pour faire comprendre cela au conseil d'administration ? »*

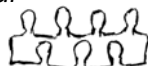
### Deux classes de bénévoles ?

Ce ne sont là que quelques exemples de situations qui jettent un éclairage dru sur une réalité de plus en plus présente au sein des groupes.

Soyons clair : le simple fait de vouloir créer un cadre législatif autour de l'action bénévole contrevient au principe même du respect de l'autonomie des groupes communautaires et bénévoles. Nous devons aussi considérer qu'une telle loi ne bénéficierait qu'aux bénévoles oeuvrant auprès des organismes ayant un numéro de charité. Au Canada, on dénombre plus de 175 000 organismes à but non lucratif, et à peine 78 000 environ d'entre eux sont dûment enregistrés comme organisme de charité.

L'article du quotidien *Le Devoir* mentionné un peu plus haut rapporte que le président du conseil d'administration d'une importante caisse reçoit une rémunération annuelle de plus de 9 000 \$. Quant aux autres administrateurs, ils reçoivent chacun presque la moitié de ce montant. Alors, faudra-t-il rémunérer tous les administrateurs des 175 000 organismes à but non lucratif au Canada afin d'assurer leur participation à la vie communautaire?

Ce faisant, sommes-nous en train de créer deux classes de bénévoles en mimant les pratiques du secteur privé ?



En effet, la rémunération des dirigeants bénévoles élus des caisses Desjardins crée un précédent. Dans ce cas-ci, peut-on encore parler de « bénévoles » alors que l'action des bénévoles doit être désintéressée et que le geste se définit par sa gratuité ?

### **Chantage**

Il y a également tout lieu de se questionner sur la motivation de certains bénévoles qui menacent de mettre un terme à leur engagement parce qu'ils jugent insuffisant le taux de remboursement des frais pour l'accompagnement-bénévole médical.

Pourquoi tout à coup ce qui peut être perçu comme une forme de chantage? Le service d'accompagnement-transport médical est des plus importants pour une majorité de personnes âgées en perte d'autonomie. Ces mêmes personnes ont aussi des capacités financières très limitées. Veut-on ainsi forcer la main aux organismes ?

Heureusement, 95 % des personnes interrogées dans le cadre de l'Enquête canadienne de 2000 sur le don,

le bénévolat et la participation ont déclaré que leur participation bénévole était motivée par leur désir de contribuer à une cause à laquelle ils croyaient personnellement.

À la lumière de ce qui précède, les membres de conseils d'administration doivent se montrer extrêmement vigilants face aux exigences de quelques bénévoles pour des hausses du taux de remboursement ou des « compensations ». Il est inacceptable de prendre en otage des personnes vulnérables sous prétexte qu'elles n'ont pas la capacité de payer les frais de remboursement des bénévoles de plus en plus élevés.

Les bénévoles sont certes une richesse collective très précieuse. Mais sommes-nous en train de refaçonner la définition de l'action bénévole en tant que geste libre et gratuit ?

## **LE SOUTIEN DES BÉNÉVOLES**

### **Des activités de reconnaissance personnalisées**

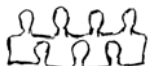
*Par Pierre Riley, directeur général de la FCABQ*



LE SALAIRE D'UN BÉNÉVOLE EST L'ASSURANCE D'ÊTRE RECONNU COMME UN PARTENAIRE À PART ENTIÈRE ET RESPECTÉ AU SEIN DE L'ORGANISME. AUSSI, LA RECONNAISSANCE DOIT-ELLE FAIRE PARTIE INTÉGRANTE DU PROCESSUS DE GESTION ET VEILLER À CE QUE LES BÉNÉVOLES SE SENTENT VALORISÉS AU SEIN DE L'ORGANISME POUR LEQUEL ILS ŒUVRENT.

VOICI LA SUITE D'UNE SÉRIE DE TEXTES AXÉS SUR L'IMPORTANCE DE LA RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES. IL EST EN EFFET IMPÉRATIF DE SOULIGNER LEUR CONTRIBUTION PARCE QUE LEUR ENGAGEMENT A UN IMPACT DIRECT SUR UNE MULTITUDE DE SERVICES COMMUNAUTAIRES, LEUR DÉVELOPPEMENT ET LEUR AMÉLIORATION ET EN BOUT DE LIGNE, SUR NOTRE PROPRE BIEN-ÊTRE.

CETTE COMPRÉHENSION EST CRUCIALE POUR TOUT ORGANISME SOUCIEUX DE CONSERVER CETTE PRÉCIEUSE RESSOURCE GUIDÉE PAR LE DÉSIR D'AIDER.



### 3<sup>e</sup> partie :

#### Quelques conseils pratiques afin de personnaliser les activités de reconnaissance

La meilleure façon de démontrer que vous appréciez les efforts que déploient vos bénévoles est de rendre plus personnelles les activités de reconnaissance qui leur sont destinées. Un message général ne témoignera pas de votre satisfaction à l'égard de la conduite individuelle de vos bénévoles, le seul véritable indice qu'ils ont fait un bon et précieux travail.

Voici quelques conseils pratiques à suivre lorsque vous rendez hommage à vos bénévoles :

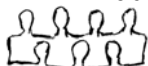
- Lorsqu'un de vos bénévoles fait quelque chose de vraiment utile pour l'organisme, prenez-en note afin d'être en mesure, le moment venu, d'adresser un message écrit ou verbal plus personnel, au lieu d'employer la même formule pour chacun.
- Sachez ce qui intéresse vos bénévoles en conversant avec eux ou en les observant. Ainsi, lorsque viendra le moment de les remercier pour le travail qu'ils ont accompli, vous serez à même de leur offrir un présent qu'ils apprécieront réellement et leur montrerez, du même coup, que vous vous intéressez à eux.
- Interrogez d'autres bénévoles, clients ou employés au sujet du travail effectué par le bénévole mis à l'honneur ou de sa personnalité. Cela vous indiquera comment les autres perçoivent et suscitera, chez ce bénévole, le sentiment de faire réellement partie du groupe, en sachant ce que les autres pensent de lui.
- Découvrez quels sont les mets favoris de vos bénévoles et gâtez-les à l'occasion, de manière à leur faire sentir que vous les appréciez. Parfois, les activités de reconnaissance de groupe ne rendent pas la juste mesure de la contribution offerte par chacun des bénévoles. De petites attentions ici et là peuvent suffire à combler ce besoin.
- Soulignez l'anniversaire de vos bénévoles, et faites-en part aux membres du personnel. Pour bien des gens, le simple fait de savoir qu'ils sont connus de tous les membres de l'organisme les aide à se rendre compte que leur présence est appréciée.

#### Suggestions d'activités de reconnaissance

Les suggestions suivantes peuvent être adaptées en fonction de chaque bénévole. Ces activités proviennent d'organismes qui ont déjà celles-ci à leur programme respectif.

*Récompense portant le nom d'un bénévole*  
Ayez recours à cette façon bien particulière de rendre hommage en créant des récompenses qui portent le nom de bénévoles de longue date qui se sont illustrés au sein de votre

organisme. On peut également recruter des groupes de bénévoles à certaines occasions durant l'année. Chaque groupe se voit attribuer le nom d'un bénévole dont la contribution s'est avérée exceptionnelle. Les activités d'orientation de ces groupes seront consacrées en partie à faire connaître cette personne et, lorsque les circonstances le permettent, celle-ci est invitée à s'entretenir avec les membres du groupe.



### *Signets*

Utilisez des dessins d'enfants pour concevoir un signet. Laminez-les et inscrivez un message au verso. Voilà un souvenir merveilleux et peu dispendieux!

### *Une note personnelle*

Cela n'a rien d'exceptionnel, mais les bénévoles apprécient vraiment les notes personnelles que leur envoie périodiquement le gestionnaire. Sur des cartes à l'effigie de l'organisme ou spécialement choisies pour chacun, on rappelle aux bénévoles l'importance que revêt la présence de chacun pour l'organisme.

La carte peut faire mention d'un travail ou d'un projet terminé récemment et décrire comment ce travail ou ce projet a amélioré le fonctionnement de l'organisme.

### *Des notes personnelles de la part des bénéficiaires*

Un organisme qui vient en aide aux personnes aveugles en demandant à des bénévoles de lire et d'interpréter de

l'information a rendu hommage aux bénévoles d'une façon très spéciale. Normalement, les bénévoles ne rencontrent pas les clients, puisque la lecture se fait sur les ondes de la radio. Lors de la soirée consacrée à la reconnaissance des bénévoles, chacun a trouvé près de son couvert une lettre qui avait été dictée par un auditeur de l'émission pour laquelle le bénévole faisait la lecture. La lettre parlait du lecteur et de l'effet de son ton de voix sur l'auditeur ainsi que de la façon dont le lecteur aidait à comprendre l'article de journal qui était lu (ou autre, selon le cas). Les lettres étaient imprimées sur du papier spécial et placées dans un joli cadre.

Naturellement, coordonner le tout a demandé du travail, mais cette initiative n'a pas empiété sur le temps prévu pour la réception dont le programme était déjà chargé. Les bénévoles ont indiqué que c'était la plus belle récompense qu'ils avaient jamais reçue. Ils ont appris directement de leurs auditeurs l'importance que représente leur travail pour eux.

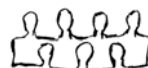
## **Plus qu'une plaque ou un certificat**

Des idées qui ont peu à voir avec les plaques ou certificats décernés traditionnellement :

- Envoyer une lettre à l'employeur du bénévole, dans le but de souligner la contribution positive de celui-ci à votre organisme.
- Demander à des bénévoles ou à des membres du personnel de former d'autres bénévoles ou membres du personnel, d'animer des réunions, de donner des exposés, etc.

- Oublier les déjeuners distincts pour les employés et les bénévoles méritants. Au lieu de cela, les réunir tous à l'occasion d'un déjeuner conjoint de reconnaissance en leur honneur.
- Envoyer une carte d'anniversaire aux bénévoles ou aux membres du personnel, mentionnant leur nombre d'années de service.

Indiquer la contribution qu'ils ont apportée à votre organisme pendant l'année écoulée.



## Les Rendez-vous annuels

### Journées de ressourcement et de formation pour les bénévoles engagés auprès des aînés

Par Denis Nantel, agent de liaison de Les Rendez-vous annuels

Les *Rendez-vous annuels* ont pour mission de promouvoir le ressourcement et la formation comme moyens de soutenir la qualité des activités et des services communautaires et bénévoles destinés aux personnes aînées du Québec.

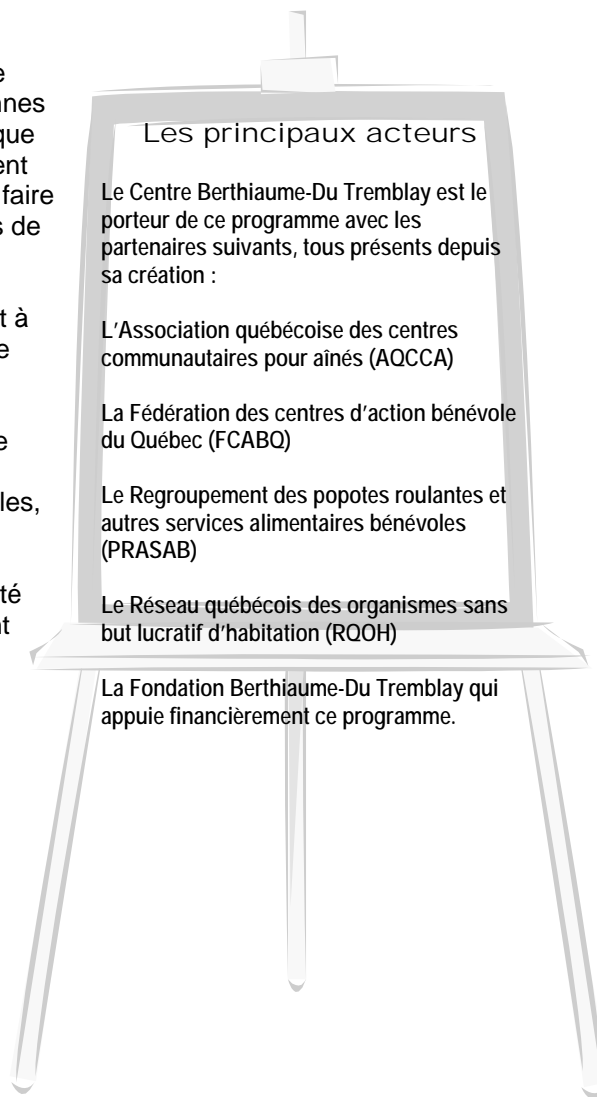
#### Pourquoi un tel programme ?

Par leur engagement, les bénévoles représentent une force incontournable et essentielle pour le mieux-être des personnes aînées du Québec. C'est principalement pour cette raison que l'ensemble des acteurs impliqués dans ce programme croient fermement en la nécessité d'investir temps et énergie pour faire reconnaître l'importance d'offrir aux bénévoles des activités de ressourcement et de formation de qualité.

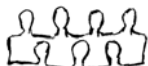
D'autres éléments de réponses à cette question se trouvent à l'intérieur du **Cadre de Référence** réalisé par le programme *Les Rendez-vous annuels*, dont voici un extrait :

« Les bénévoles ne sont pas une main-d'œuvre à gérer : ce sont des personnes qui donnent leur temps et s'engagent librement. Pour les organismes communautaires et bénévoles, ça implique que le bassin de bénévoles est toujours en mouvement : certains quittent, d'autres arrivent, d'autres changent de fonction. Afin d'assurer la qualité et la continuité des services, il est essentiel que les organismes fournissent à leurs bénévoles du soutien, de la supervision, des connaissances, des occasions d'apprentissage et de ressourcement qui consolident leur motivation et les font évoluer.

C'est pourquoi les organismes communautaires et bénévoles cherchent à donner aux bénévoles des outils et des moyens pour que leur action soit satisfaisante, à la fois pour eux et pour les personnes aînées envers lesquelles ils s'engagent. Les organismes s'efforcent aussi de rendre l'action bénévole attrayante et enrichissante afin de recruter de nouveaux volontaires. Ayant constaté leur intérêt mutuel à cet égard, les partenaires membres du programme *Les Rendez-vous annuels* ont résolu de mettre en commun leurs ressources et leurs expertises pour proposer aux bénévoles une rencontre



annuelle offrant une réflexion qui ressource et des connaissances nouvelles. Les *Rendez-vous annuels* sont accessibles dans l'ensemble des régions du Québec. »



## La septième édition présentée par Les Rendez-vous annuels

Le 10 mars prochain le programme lancera sa 7<sup>e</sup> édition intitulée **Pour vivre une vie pleine de sens... Et maintenir le cap vers ses objectifs**. La journée sera animée par Marie Bérubé et Marc Vachon tous deux psychologues de formation et communicateurs chevronnés. Les objectifs de cette journée de ressourcement pour les bénévoles sont multiples :

- Comprendre les défis et les changements ressentis par la personne d'âge mûr et la personne vieillissante.
- Explorer une démarche pour ajouter du sens à leurs projets de vie et à l'intérieur de leur engagement bénévole.
- S'outiller pour soutenir leur quête de sens et appuyer celles des personnes aînées qu'ils accompagnent.
- Développer des stratégies pour préserver leur vitalité au quotidien et pour garder le cap vers leurs objectifs.

Pour en connaître davantage sur notre programme, nos valeurs, notre philosophie d'action, nos collaborateurs régionaux et sur les éditions passées et à venir, nous vous invitons à visiter notre site Web à : [www.berthiaume-du-tremblay.com](http://www.berthiaume-du-tremblay.com)

### Pour nous rejoindre

Les Rendez-vous annuels  
1474, rue Fleury Est  
Montréal (Québec)  
H2C 1S1

T : 514.382.0310  
Sans frais : 1 866 323.0310  
Tc : 514.381.3462  
Courriel : [centre@berthiaume-du-tremblay.com](mailto:centre@berthiaume-du-tremblay.com)

## LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2006

### Agir selon ses goûts

*Patricia Morin, responsable des communications de la FCABQ*

#### L'action bénévole pour tous les goûts!

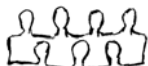


Bon nombre de personnes se montrent soucieuses du sort des autres. Des actions en ce sens se produisent chaque seconde dans la société et apportent aux gens concernés un moment de bonheur, un sentiment de satisfaction et de bien-être.

Bon nombre de personnes se montrent soucieuses du sort des autres. Des actions en ce sens se produisent chaque seconde dans la société et apportent aux gens concernés un moment de bonheur, un sentiment de satisfaction et de bien-être.

L'action bénévole permet de revenir aux vraies valeurs, de s'épanouir dans la simplicité. Les possibilités sont infinies, il n'en revient qu'à nous d'agir car, des actions bénévoles, il y en a pour tous les goûts !

Marrainée au Québec par la FCABQ depuis 1974, la promotion de l'action bénévole et la reconnaissance à l'égard de nos concitoyennes et de nos concitoyens qui contribuent à l'essor de la vie communautaire québécoise connaîtra son point fort avec la tenue de la **Semaine de l'action bénévole** qui se déroulera **du 23 au 29 avril prochain**.



Cette année, le message véhiculé à travers le concept des *jelly beans* contient deux volets : la variété et le dynamisme. Le slogan simple, clair et accessible va droit au but afin de démontrer la grande variété d'actions bénévoles et la possibilité de trouver

une action à poser peu importe son âge, son sexe ou son champ d'intérêt. On ne peut également s'empêcher d'associer la forme de ce bonbon invitant à celle d'un sourire, comme si chaque action était un comprimé de bonheur.

### **Pour se procurer le matériel promotionnel de la campagne 2006**

Depuis 1974, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec a développé une variété d'outils visant la promotion de l'action bénévole et la reconnaissance des bénévoles. Au fil des ans, la gamme de produits s'est élargie et vous avez le choix cette année parmi une quinzaine d'articles. Et il vous sera facile de personnaliser tous les articles papier.

Pour vous procurer le dépliant/bon de commande ou pour commander le matériel promotionnel 2006 :

- Contactez le centre d'action bénévole de votre secteur afin de demander le dépliant et placer votre commande. Pour connaître les coordonnées : [www.fcabq.org](http://www.fcabq.org) ou le 514.843.6312 / Ligne sans frais : 1 800 715.7515.
- Contactez les bureaux de la FCABQ au 514.843.6312 / Ligne sans frais : 1 800 715.7515.ou écrivez à [helenelanthier@fcabq.org](mailto:helenelanthier@fcabq.org) afin de demander le dépliant / bon de commande.



**Vous avez jusqu'au 24 février** pour placer votre commande, en prévision de la Semaine de l'action bénévole 2006.  
**La livraison du matériel se fera à compter du 27 mars.**

## **QUESTIONS DE GOUVERNANCE**

### **Responsabilités de l'administrateur de l'assurance collective**

*Par Invesa Régimes collectifs*

Votre organisme possède-t-il une assurance collective pour ses employés ?

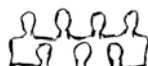
Saviez-vous qu'il est important que tous les employés soient couverts pour leur montant d'assurance maximum disponible ? Pour ce faire, ceux-ci doivent compléter le formulaire des preuves d'assurabilité si leur salaire leur permet de dépasser le maximum accordé sans preuve d'assurabilité en assurance vie, décès mutilation

accidentelle et en assurance salaire de courte et de longue durée.

L'incapacité pour l'assureur de fournir la couverture totale pourrait résulter dans l'une ou l'autre des options suivantes :

#### **Perte de couverture**

L'employé ne faisant pas la demande pour une couverture additionnelle alors qu'il est en santé court le risque de se voir





refuser cette protection plus tard si des circonstances entourant sa condition de santé devaient changer.

### **Bénéfices inférieurs aux attentes de l'assuré et ou des bénéficiaires**

L'employé réclamant le bénéfice d'assurance salaire de longue durée s'attendra sûrement à ce que son revenu soit assuré. Imaginez le stress engendré lorsque l'employé apprendra que seulement une partie de son revenu est payable. De la même façon, un bénéficiaire sera surpris d'apprendre qu'il recevra un montant de prestation significativement moins élevé que celui anticipé.

### **Possibilité de litige pour l'employé et ou le bénéficiaire**

Quelles actions les parties pourront-elles prendre ? Sur qui mettront-ils le blâme pour cette omission ?

Ces situations arrivent souvent lors de l'ajout de nouveaux employés à l'intérieur d'un plan existant alors que l'administrateur omet de faire compléter les formulaires de preuves d'assurabilité appropriées requises par l'assureur.

Il est important de souligner que **le travail de la personne responsable** de l'administration de l'assurance collective **est d'une grande importance**

advenant un décès par maladie ou par accident, une perte d'un membre ou d'une invalidité de l'un de vos employés.

### **Ne laissez pas une situation semblable vous arriver**

Advenant qu'un de vos employés refuse de faire augmenter son assurance vie, D.M.A. ou son assurance salaire car il ne veut pas fournir des preuves d'assurabilité, nous avons préparé une lettre à cet effet afin qu'un l'employé signe le renoncement de faire ajuster la rente à laquelle il aurait droit.

Il existe de l'assurance responsabilité pour les dirigeants et les administrateurs pour la partie des avantages sociaux. Il serait important de vérifier votre contrat d'assurance responsabilité pour savoir si vous et l'administrateur de votre régime d'assurance collectif êtes couverts par cette assurance responsabilité. Un avenant peut être ajouté à votre contrat existant.

## **LES GENS ENGAGÉS**

### **La popote roulante : du cœur au ventre depuis 40 ans !**

*Par Isabelle Jorg, agente de développement communautaire au regroupement PRASAB*

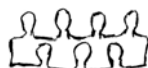
Tel est le thème de la 1<sup>re</sup> édition de la Semaine québécoise des popotes roulantes qui aura lieu du 19 au 25 mars 2006. L'événement vise à souligner les 40 ans de présence du service au Québec.

En effet, la première popote roulante a vu le jour au sous-sol de l'église St. Matthias, à Westmount, en 1966. Depuis, des milliers de bénévoles livrent un repas chaud, le midi, à des personnes en perte d'autonomie. En 2004 seulement, 16 200 bénévoles ont livré plus d'un million cent mille repas.

Diverses activités sont prévues à travers la province afin de rendre hommage à ces

valeureux bénévoles qui bravent la pluie, la neige, le froid ou la canicule pour apporter un repas et surtout, un sourire à des personnes fragilisées, souvent isolées. À ces merveilleuses personnes, mille fois merci!

L'événement est organisé par l'Association des popotes roulantes du Montréal métropolitain, le Centre d'action bénévole de Montréal, le Centre d'action bénévole Ouest-de-l'île et le Regroupement des popotes roulantes et autres services alimentaires bénévoles (PRASAB).



## Le 9 avril, Journée québécoise du parrainage civique

Par Myriam Pineau, agente de communications au  
Regroupement québécois du parrainage civique

Pour lancer la 5<sup>ème</sup> édition de la Semaine québécoise du parrainage civique, le Regroupement Québécois du Parrainage Civique vous invite à la Journée québécoise du parrainage civique le dimanche 9 avril 2006 au Cabaret La Tulipe à Montréal.

Après la remise du Prix récompense le parrain ou la tiendra une joute amicale permettra de sensibiliser le parrainage civique. S'y parrains et marraines, ainsi parmi lesquels la porte-comédienne une pro de l'impro. ouvert à tous sera présenté compter de 13h.



*La porte-parole de la Journée québécoise du parrainage civique, la comédienne Marie-Hélène Thibault, en compagnie de filleul-e-s et de bénévoles.*

Gérard Hamon, qui marraine de l'année, se d'improvisation qui grand public au affronteront filleul(e)s, que de nombreux artistes, parole de l'événement, la Marie-Hélène Thibault, L'événement gratuit et au Cabaret La Tulipe à

### Que faut-il pour devenir parrain ou marraine ?

Pour devenir bénévole, nul besoin d'avoir de l'expérience en intégration sociale. Il suffit d'avoir le désir de vivre de beaux moments avec un filleul(e) et d'être disponible quelques heures par mois. Ainsi, les personnes jumelées pratiquent des activités selon leurs intérêts, comme deux ami(e)s.



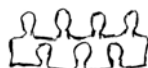
### Le parrainage civique

La RQPC a pour mission de favoriser la participation sociale des personnes isolées vivant avec une incapacité (intellectuelle, physique ou psychique) par le biais d'une relation de jumelage. Regroupant 20 organismes sans but lucratif situés dans sept grandes régions de la province, il a formé près de 7000 jumelages depuis sa création il y a 21 ans. Présentement, plus de 950 filleul(e)s sont toujours en attente d'un parrain ou d'une marraine. Ces relations de jumelage constituent le fer de lance de la lutte contre l'isolement.

[www.parrainmarraine.com](http://www.parrainmarraine.com) ou  
1 877 PARRAIN

### MATÉRIEL PROMOTIONNEL 2006

Pour recevoir votre commande avant la Semaine de l'action bénévole 2006 :  
Vous avez **jusqu'au 24 février** pour placer votre commande  
**1 800 715.7515** ou **www.fcabq.org**





## Le Réseau BIBLIO du Québec : Des bénévoles en action !

Par JoAnneTurnbull du Réseau BIBLIO du Québec

La forte implication  
bénévole au sein du  
Réseau BIBLIO du

Québec contribue à faire des bibliothèques municipales une force certaine au sein des services de chaque municipalité. Près de 10 000 personnes oeuvrent dans quelques 800 bibliothèques à travers le Québec.

Pour les bénévoles, la bibliothèque est perçue comme un lieu de culture, d'information et de loisirs dynamique. Ils y retrouvent une atmosphère de travail agréable et stimulante. Parce qu'ils développent un fort sentiment d'appartenance à « leur » bibliothèque, les bénévoles contribuent activement au rayonnement de cette institution dans la communauté.

Les personnes impliquées bénévolement dans le milieu des bibliothèques s'intéressent à la lecture, aux livres, à la culture, à l'éducation. Les bénévoles réalisent des tâches qui concordent avec leurs intérêts et aptitudes : ils voient à l'accueil des usagers, effectuent les services essentiels du prêt et le classement des documents. Certains peuvent aussi effectuer du travail de préparation matérielle des documents. Souvent, les bénévoles voient également à l'animation des bibliothèques. Parfois, ils

sont même impliqués dans les processus décisionnels.

Le Réseau BIBLIO du Québec appuie et soutient l'action bénévole parce qu'il considère qu'elle est une richesse inestimable pour chaque communauté, de même que pour la société en général. Il produit diverses ressources d'information destinées à orienter et à simplifier les tâches assumées par le personnel bénévole des bibliothèques.

Afin de préserver la force des bénévoles, les bibliothèques peuvent souligner leur implication par le biais d'activités sociales ou de sorties culturelles, par la remise de prix hommage ou par une marque de reconnaissance spéciale lors de la Semaine nationale de l'action bénévole.





Le Réseau BIBLIO du Québec désire remercier chaque bénévole pour son investissement, en temps et en énergie, ainsi que pour son engagement dévoué, assurant ainsi la vitalité de plusieurs bibliothèques municipales!

Vous êtes intéressés à offrir vos services bénévolement à votre bibliothèque locale? Contactez votre bibliothèque locale ou, pour la situer, vous pouvez consulter le site Internet du Réseau BIBLIO du Québec ([www.reseaubiblioduquebec.qc.ca](http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca)).

### **Dans le prochain numéro SOUTIEN AUX BÉNÉVOLES**

#### ***Dernier de la série : Idées de reconnaissance en un coup d'œil***

*Des idées concrètes et pratiques pour vous aider à renouveler vos pratiques lorsqu'il s'agit de témoigner votre reconnaissance à l'endroit de vos bénévoles et pourquoi pas ?, de vos employé-e-s !*

-  *Lorsqu'un bénévole se joint à votre organisme*
-  *Reconnaissance au quotidien ou à la semaine*
-  *Candidatures à des prix de reconnaissance*
-  *Et d'autres suggestions ...*

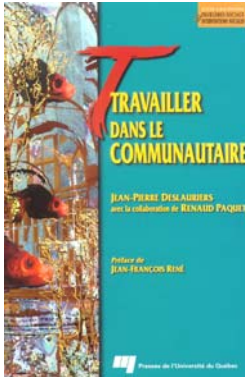


## SAVOIR-FAIRE

### En librairie

- Travailler dans le communautaire

*Auteurs : Jean-Pierre Deslauriers, en collaboration avec Renaud Paquet  
aux Presses de l'Université du Québec*



Cet ouvrage interpelle les organismes communautaires que les auteurs, Jean-Pierre Deslauriers et Renaud Paquet, considèrent à la croisée des chemins.

Leurs pratiques désormais soumises

à l'institutionnalisation par le financement étatique, ils doivent se questionner maintenant sur les effets potentiels de ces processus non seulement sur leurs actions mais parallèlement, sur les conditions de travail de leurs employés.

Il existe des écarts salariaux considérables entre ces groupes et le secteur public. L'institutionnalisation devient-elle alors un avantage pour eux ? Ou devraient-ils orienter leurs efforts vers la syndicalisation ?

En plus de parler des enjeux et de la culture organisationnelle, les auteurs proposent des solutions afin d'améliorer les conditions de travail.

#### *Aperçu*

Historique et définition ♦  
L'institutionnalisation du mouvement communautaire ♦ Du mouvement à l'institution ♦ Les conditions de travail ♦ Les formes de représentation des employés du secteur communautaire ♦ *Et plusieurs autres ...*

#### **Pour commander cet ouvrage**

Consultez la section « Gestion d'un organisme et ses politiques » de notre Libr@irie en ligne au [www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)

- Dénouer les conflits relationnels en milieu de travail

*Auteure : Solange Cormier  
aux Presses de l'Université du Québec*

**« Les gestionnaires consacrent 80 % de leur temps à contenir, éviter ou gérer les conflits entre collègues. »**



Que faire comme gestionnaire lorsque des collègues vivent des conflits relationnels sans aggraver la situation ou compliquer leur résolution ?

Solange Cormier, professeure au Département des communications de

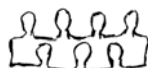
l'Université du Québec à Montréal, présente des outils aux gestionnaires afin de les aider à mieux composer avec les conflits relationnels en milieu de travail.

#### *Aperçu*

Le conflit ♦ Les obstacles au dénouement des conflits relationnels ♦ Les étapes de la gestion des conflits ♦ La rencontre de collaboration ♦ Le rôle de tierce partie ♦ *Et plusieurs autres ...*

#### **Pour commander cet ouvrage**

Consultez la section « Gestion de ressources humaines » de notre Libr@irie en ligne au [www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)



## L'AGENDA

**SEMAINE DE  
PRÉVENTION DU SUICIDE**  
16<sup>e</sup> année  
**Du 5 au 11 février 2006**  
Tout sur les outils promo et  
les activités sur  
[WWW.AQPS.INFO](http://WWW.AQPS.INFO)

**JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES FEMMES**  
**Le 8 mars 2006**  
Fédération des femmes du  
Québec  
[WWW.FFQ.QC.CA](http://WWW.FFQ.QC.CA)

**SEMAINE  
L'AMITIÉ N'A PAS D'ÂGE**  
**Du 1er au 7 mai 2006**  
[AMITIEAGE.CAM.ORG](http://AMITIEAGE.CAM.ORG)



**LA SEMAINE DE  
L'ACTION BÉNÉVOLE  
2006**  
**du 23 au 29 avril**

Pour connaître les dates  
jusqu'en 2010

Pour commander le  
matériel promotionnel  
2006

[www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)

**9 AVRIL 2006**

**LA JOURNÉE QUÉBÉCOISE DU  
PARRAINAGE CIVIQUE**  
Pour plus de détails  
[www.parrainmarraine.com](http://www.parrainmarraine.com)

**AVEZ-VOUS SIGNÉ  
LA PÉTITION ?**

[www.cnv-yvc.org](http://www.cnv-yvc.org)  
Afin de faire savoir que vous  
réclamez que le  
gouvernement canadien  
soutienne l'engagement  
social de nos jeunes ici  
et dans le monde !

## **Bénévol'Action**

### **Collaborateurs à ce numéro**

- *Isabelle Jorg*  
Regroupement PRASAB
- *Denis Nantel*  
Les Journées de formation
- *JoAnne Turnbull*  
Réseau BIBLIO du Québec
- *Invessa Régimes collectifs*
  - *Pierre Riley*  
FCABQ

### **Responsables**

Pierre Riley  
Patricia Morin

### **Conception et réalisation**

Patricia Morin

### **Droits d'auteur**

Nous encourageons la diffusion  
du contenu de *Bénévol'Action*,  
à condition d'en citer la source.

### **Nos coordonnées**

2100, avenue Marlowe, bureau 236,  
Montréal, QC H4A 3L5  
T. 514.843.6312 • 1 800 715.7515  
TC. 514.843.6485  
info@fcabq.org • www.fcabq.org

